

avons dans nos statuts un acte qui stipule que tout membre de cette Chambre qui conclut un traité avec la couronne et reçoit des honoraires de la couronne, est passible d'une amende de \$2,000 pour chaque jour qu'il siège et vote en cette Chambre. Est-ce qu'il y a, en cette Chambre, des hommes qui oseront dire que l'esprit de cet acte relatif à l'indépendance n'est pas violé tous les jours dans ce parlement ? Est-ce qu'il y a des députés qui oseront dire que l'esprit de cette loi n'est pas violé tous les jours et que des députés qui occupent des sièges ici, ne se rendent pas coupables de plus grandes violations de l'esprit de cette loi que s'ils avaient reçu du gouvernement des entreprises de travaux publics ? Nous dira-t-on que le député qui reçoit une coupe de bois, une concession de terre, un bail de terrain à houille, un bail de pâturages, ou une charte de chemin de fer qu'il cherche à vendre à des particuliers qui construiront le chemin et lui paieront une somme considérable pour son influence et pour cette charte, est-ce qu'il y a des membres de cette Chambre qui diront que ce député-là ou ces députés-là ne se rendent pas coupables de violations de l'esprit de l'acte relatif à l'indépendance du parlement ? Nous dira-t-on que des membres du parlement peuvent se rendre coupables de ces actes et conserver en même temps l'esprit d'indépendance et agir comme membres indépendants du parlement ? Il y a des membres de cette Chambre, je n'ose pas dire combien, qui ont des intérêts dans les subventions accordées aux chemins de fer qui ont reçu des subventions ; et ces députés ont voté pour ces subventions.

Quelques DÉPUTÉS : Nommez-les.

M. CHARLTON : Je les nommerai en temps opportun. Il y a, en cette Chambre, des ministres de la couronne, il y a de simples députés qui ont des intérêts dans des chemins de fer subventionnés par le gouvernement ; on a voté des millions de dollars que l'on consacre à favoriser les intérêts de membres de cette Chambre qui, avec d'autres particuliers, travaillent à encourager des entreprises de chemins de fer. Nous avons ici des députés qui forment des compagnies de chemin de fer. On a fait récemment certaines révélations au sujet d'un chemin dont le président et tous les membres du bureau de direction sont membres de cette Chambre ; il n'y a pas un seul dollar de placé dans cette entreprise ; le capital-actions de cette compagnie n'existe que sur le papier, pour permettre au président de faire des opérations. Ces députés ont reçu une charte du gouvernement, lequel leur a fait une concession de terre de 6,400 acres par mille. Est-ce que ce n'est pas là une chose pire que s'ils avaient conclu un traité avec le gouvernement pour l'exécution d'une entreprise publique ? Ce cas n'est pas isolé ; il y en a plusieurs autres de même nature. Des membres de cette Chambre cherchent à obtenir des chartes dans un but de spéculation, sans avoir l'intention ni les moyens de construire un seul mille de ce chemin ; ils mettent ces chartes sur le marché et ont recours aux bassesses qui se commettent ordinairement lorsqu'il s'agit d'opérations de chemins de fer. Il ne se commet pas de plus grande infamie dans les opérations commerciales dans l'Amérique, que celle qui a trait à la construction des chemins de fer ; et des membres de cette Chambre font un courtage aussi infâme que tout ce que rapporte l'histoire des opérations de chemins de fer.

Un DÉPUTÉ : Les lisses d'acier.

M. CHARLTON : Et très récemment, nous avons eu un lavage de linge sale au grand jour. Nous avons été témoins d'une querelle au sujet d'une question de subsides se rattachant à une de ces corporations de chemin de fer. Nous avons vu bien plus. Nous avons vu le gouvernement prendre part à cette querelle, sanctionner cette faute, favoriser un de ceux qui étaient impliqués dans la querelle, et faire reconnaître ses intérêts par la Chambre, sur division. Le spectacle du gouvernement de ce pays s'associant à une opération de ce genre, est un spectacle bien triste. Il est dit dans la Sainte Ecriture. —

M. CHARLTON

Quelques DÉPUTÉS : Oh ! oh

M. CHARLTON : Je ne m'étonne pas que des citations de la Sainte Ecriture provoquent des applaudissements dérisoires et les rires des membres de la droite.

Un DÉPUTÉ : Lorsqu'elles viennent de cette source.

M. CHARLTON : Il est dit dans la Sainte Ecriture que "les aigles s'assemblent où est le corps." C'est la nation qui, dans ce cas, est la proie autour de laquelle les aigles s'assemblent. Que font-ils ? Ils sont occupés à dissiper des millions de l'argent public ; ils sont occupés à accumuler une dette gigantesque qui est aujourd'hui d'au moins \$250,000,000, ou le double, par tête, de celle des Etats-Unis, une dette qui a augmenté de 250 pour 100 depuis l'union des provinces, tandis que notre population n'a augmenté que de 33 pour 100 ; ils sont occupés à porter les dépenses du pays de \$1,300,000 à \$35,000,000, soit une augmentation de 250 pour 100 contre une augmentation en population de 38 pour 100.

Et bien que nous ayons un déficit qui saute aux yeux, de plusieurs millions, ces honorables messieurs ont imposé au pays un projet qui coûtera annuellement de \$500,000 à \$750,000 dans le but d'arranger les listes électorales du pays de façon à les maintenir au pouvoir. Ils ont dépensé des millions en subventions de chemin de fer, accordées principalement à leurs favoris ; ils ont loué des pâturages moyennant un centin l'acre ; ils ont loué des terrains à houille et accordé des monopoles à leurs favoris, de telle sorte que le combustible sera cher pour le colon et les dividendes élevés pour leurs amis. Ils ont fait en réalité à leurs amis des concessions de terres à moitié prix, tandis qu'il faut que le colon paie le plein prix ; puis ils ont cédé chaque année des coupes de bois sans compétition. Ceux qui désiraient des coupes de bois sont venus en grand nombre ; ils ont volé comme des pigeons vers la fenêtre où l'on dispensait les faveurs du gouvernement. Des membres du parlement, des frères de membres du parlement, des fils de membres du parlement, des neveux de membres du parlement, des cousins de membres du parlement, des fidèles de toute espèce, de toute position et de tout degré, ont reçu de ces faveurs du gouvernement ; et des centaines, je devrais presque dire des milliers, de coupes de bois ont été accordés aux fidèles sans compétition.

On a vendu un empire en secret, on a livré, pour des fins politiques et à des favoris politiques, un dépôt précieux confié au gouvernement. Ces messieurs ont un œil d'aigle pour la proie et pour les biens de la nation ; je le répète : "les aigles s'assemblent où est le corps." L'honneur du pays, même des citations de la Sainte Ecriture, voilà ce qui excite l'hilarité de ces messieurs ; et il n'est que naturel qu'il en soit ainsi. Or, dans toute la politique du gouvernement ; dans sa politique relative aux coupes de bois ; dans sa politique relative aux subventions de chemins de fer accordées à des députés ; dans sa politique relative aux baux de pâturage ; dans sa politique relative aux baux de terrains à houille, aux concessions de terres, sur toutes ces questions le gouvernement sera défendu. Le ministre de l'intérieur se lèvera avant longtemps pour défendre le gouvernement sur toutes ces questions ; d'autres membres de la droite le défendront aussi.

Je serais curieux de savoir si Salomon, avec son coup d'œil prophétique, songeait à notre gouvernement lorsqu'il écrivait cette phrase mémorable : "Voici ce que fait la femme adultère : elle mange et s'essuie la bouche et dit : Je n'ai commis aucun mal." Il en est ainsi de ces honorables messieurs. Ils mangeront les biens de la nation, s'essuieront la bouche et viendront dire, dans la Chambre des communes : "Nous n'avons commis aucun mal."

Un DÉPUTÉ : Non.

M. CHARLTON : Vous le ferez. Ils croient que le pays est tellement apathique, qu'ils peuvent outrager la décence